ABN Maîtrise d'Oeuvre

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €
Siège social : 93 rue de la Chambrerie – 37100 TOURS
RCS TOURS 948 247 903

Affectation du résultat
Assemblée générale ordinaire du 5 juin 2026

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 se montant à 21 131 €uros :

- Distribution aux associés de la somme de 20 000 €uros,
- Affectation du solde du bénéfice, soit la somme de 1 131 €uros, au poste "Report à nouveau".

Chaque associé recevra ainsi un dividende net de 200,00 €uros pour une part.

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte qu'il a été distribué le dividende suivant au titre des exercices précédents :

	Distribution pour une part
- Exercice 2023	0,00 €
- Exercice 2024	800,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le gérant,

ABN Maîtrise d'oeuvre
93 rue de la Chambrerie
37100 Tours
antoine.nardou@abn-moe.fr
06 66 58 98 06

certifie conforme, le gerant

① **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033-A-SD **2026**

cerfa

N° 15948 * 08

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	ABN Maitrise d_Oeuvre	Néant ☐*
Adresse de l'entreprise	93 rue de la Chambrerie 37000 TOURS	

SIRET 9 4 8 2 4 7 9 0 3 0 0 0 5 7

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

Exercice N clos le 31 12 2025

			Brut 1	Amortissements – Provisions 2	Net 3
ACTIF					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * 010		012	
		Autres * 014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	53 559	030 29 883	23 676
	Immobilisations financières * (1)	040	15	042	15
	Total I (5)	044	53 574	048 29 883	23 691
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	STOCKS Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) Clients et comptes rattachés *	068	25 743	070	25 743
	Créances (2) Autres * (3)	072	5 349	074	5 349
	Charges constatées d'avance *	092		094	
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	85 665	086	85 665
	Total II	096	116 757	098	116 757
	Total général (I + II)	110	170 330	112 29 883	140 447

			Exercice N NET 1
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	10 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	1 000
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) * 131)	132	
	Report à nouveau	134	57 823
	Résultat de l'exercice	136	21 131
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	89 955
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	16 007
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	792
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169) 169 7 582)	172	10 493
	Comptes courants d'associés	173	21 545
	Autres dettes	175	1 656
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	50 493
	Total général (I + II + III)	180	140 447

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	2 432
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** DGFiP N° 2033-B-SD **2026**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : sarl ABN Maitrise d Oeuvre — Néant ☐ * — Exercice N clos le : 31 12 2015

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *				209		210	
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
	Services *		217		218	193 384
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
Production immobilisée *					224	
Subventions d'exploitations reçues					226	
Autres produits					230	1
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	193 384

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
Variation de stocks (marchandises) *				236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : ..... - Immobilier : .....)				242	77 003
Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE * 243 836)				244	3 184
Rémunérations du personnel *				250	42 500
Cotisations sociales (dont cotisation personnelle de l'exploitant 380)				252	23 111
Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI 255)				254	17 713
Dotations aux dépréciations				256	
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	320
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)				264	163 832

1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			270	29 553
Produits financiers (III) 280		**Charges financières (V)**	294	925
Produits exceptionnels (IV)			290	
Charges exceptionnelles (VI) dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 *octies*) * 347			300	
dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 *quinquies* D) * 348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)			306	7 497
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : *Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)*			310	21 131

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 — 312 — 21 131 — 314

RÉINTÉGRATIONS

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318	13 039	
Provisions non déductibles *				322	2 253	
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)				324	11 541	
Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248		330		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 *sexies* D) * 249		251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		

DÉDUCTIONS

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
Entreprises nouvelles (44 *sexies*) 986		ZFU – TE (44 *octies* A)	987			342	
		JEI (44 *sexies* A)	989				
ZRD (44 *terdecies*) * 127		ZRR (44 *quindecies*)	138				
Bassins d'emploi à redynamiser (44 *duodecies*) * 991		France Ruralités Revitalisation (FRR) (art.44 *quindecies* A) *	181				
ZFANG (44 *quaterdecies*) * 345		Investissements et souscriptions outre-mer	344				
BUD (44 *sexdecies*) * 992		Zone de développement prioritaire (44 *septdecies*) *	993				
Dont divers — Créance due au titre du report en arrière du déficit			346			350	976
Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies*)			655				
Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* A)			643				
Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* B)			645				
Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* C)			647				
Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* D)			648				
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641				
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990				
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649				

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS — Bénéfice col.1 / Déficit col.2	352	46 988	354	
Déficits — Déficit de l'exercice reporté en arrière *	356			
Déficits antérieurs reportables * ..... dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS — Bénéfice col.1 / Déficit col.2	370	46 988	372	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2026

EBP **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉE DE L'EXERCICE** 2033B-SD

EXTENSION 2

DIVERS À DÉDUIRE

Libellé	Montant
REPRISE PROVISION TVS	976

EBP Informatique 2026

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

③ **IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES**

DGFiP N° 2033-C-SD **2026**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **sarl ABN Maitrise d Oeuvre** — Néant ☐*

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460 **49 017**	462	464	466 **49 017**	
	Autres immobilisations corporelles	470 **2 110**	472 **2 432**	474	476 **4 542**	
Immobilisations financières		480 **15**	482	484	486 **15**	
TOTAL		490 **51 142**	492 **2 432**	494	496 **53 574**	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Fonds commercial		495	497	498	499
Autres immobilisations incorporelles		500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	532	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550 **10 847**	552 **16 339**	554	556 **27 186**
	Autres immobilisations corporelles	560 **1 323**	562 **1 374**	564	566 **2 697**
TOTAL		570 **12 170**	572 **17 713**	574	576 **29 883**

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé

1	2	3	4	5
6	**7**	**8**	**9**	**10**

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values : Court terme*	Long terme : 19 %	Long terme : 15 % ou 12,8 %	Long terme : 0 %
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
Total	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					*596*	*585*	*597*	*599*

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EBP Informatique 2026

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS**

DGFiP N° 2033-D-SD **2026**

TEXTE EXCLUSIVEMENT DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ABN Maitrise d Oeuvre

Néant ☐*

I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
	TOTAL	680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

		Dotations		Reprises
Fonds commercial	681		683	
Autres Immobilisations Incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Installations techniques, matériel et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982				
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter	
Déficits imputés	983				
Déficits reportables	984				
Déficits de l'exercice	860				
Total des déficits restant à reporter	870				

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	968	381 1 418
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	450	
Montant de la TVA collectée				374 37 877
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378 7 852
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice *				398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies* du CGI *				397

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social			690
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social			691
Revenu brut social (si le montant est négatif)	692		
Revenu brut social (si le montant est positif)			693 46 988

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Ⓢ **DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE**

DGFiP N° 2033-E-SD **2026**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **ABN Maitrise d_Oeuvre** — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2025 et clos le : 31/12/2025 — Données en nombre de mois 12

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :		376	
	Dont apprentis	657	
	Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I – Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	193 384
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
TOTAL 1	106	193 384
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	1
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	113	
Variation positive des stocks	111	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	1
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	68 453
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	320
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	68 774
IV – Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée **(Total 1 + Total 2 - Total 3)**	137	124 611
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF	117	124 611

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	020	X			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	193 384	Effectifs au sens de la CVAE *	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026	
Période de référence	024	01012025	016	31122025	
Date de cessation					

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

EBP Informatique 2026

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F-SD **2026**

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

1/1 (1) Néant ☐*

Exercice clos le 31/12/2025 SIREN 948247903

Dénomination de l'entreprise **ABN Maitrise d Oeuvre**

Adresse (voie) **93 rue de la Chambrerie**

Code postal **37000** Ville **TOURS**

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	100
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES *PERSONNES PHYSIQUES* DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS *CORRESPONDANTES*	904	
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	1.00	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	100.00

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique **SAS** Dénomination **ABN Capital**

N° SIREN (si société établie en France) **944432293** % de détention **100.00** Nb de parts ou actions **100**

Adresse N° **93** Voie **rue de la Chambrerie**

Code postal **37000** Commune **TOURS** Pays **FR**

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Tire (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

⑦ **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFiP N° 2033-G-SD **2026**

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 1 (1) Néant ☒*

Exercice clos le 31122025 SIREN 948247903

Dénomination de l'entreprise ABN Maitrise d Oeuvre

Adresse (voie) 93 rue de la Chambrerie

Code postal 37000 Ville TOURS

I – NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 905

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Voie | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Voie | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD